



Les trois hommes ont été inculpés ce samedi 4 mars 2023 par la justice camerounaise qui les accuse d'avoir joué un rôle dans l'enlèvement et le meurtre du journaliste Martinez Zogo.

Ecrouées à la prison centrale de Kondengui à Yaoundé, après plusieurs passages au tribunal militaire, ces mis en cause ont vu leur mandat de détention être prorogé de six mois.

selon les informations en provenance du Tribunal militaire de Yaoundé, le Commissaire du gouvernement après lecture du rapport d'enquête préliminaire produit par la Commission mixte gendarmerie et police trouve qu'il y a assez d'indices pour maintenir en détention provisoire le PDG du groupe l'Anecdote Jean Pierre Amougou Belinga, le Lieutenant-colonel Justin Danwé et tous les éléments de la DGRE impliqués dans cette affaire.

Après plus d'un mois d'enquête, les principaux mis en cause dans cette affaire ont donc été placés sous mandat de dépôt à la prison principale de Yaoundé. Justin Danwe, est inculpé pour filature, enlèvement et torture. Quant à Jean Pierre Amougou Belinga, il est inculpé de complicité de torture avec aide.